

## **Anne-France Goldwater, femme de contrastes**

**Avec son franc-parler et sa spontanéité, Anne-France Goldwater soulève autant la controverse que le rire. Flamboyante et impétueuse, elle ne fait pas toujours l'unanimité, mais sous la carapace de cette justicière acharnée se révèle une âme fragile et sensible. Incursion dans l'univers d'une femme d'opinions, de contrastes et de cœur.**

**Texte : Sylvie Lamothe**

### **La juriste et l'arbitre**

Réputée au Québec pour avoir défendu les droits des conjoints de fait, notamment dans la très médiatisée cause de Lola c. Éric, c'est néanmoins à la barre de l'émission *L'Arbitre* qu'Anne-France Goldwater s'est fait connaître du grand public. Depuis 2011, l'avocate fait la pluie et le beau temps sur le plateau de V Télé, tout en respectant scrupuleusement ses fonctions d'arbitre et son objectif : rapprocher les gens du droit. « Je sentais, dans ma pratique, que la justice était de plus en plus au service des personnes fortunées. Tout le monde n'a pas les ressources matérielles ou intellectuelles pour s'offrir des services juridiques, ni la capacité de faire la part des choses ou de comprendre la perspective de l'autre. » Ce qui motive la juriste, c'est de trouver la patience nécessaire pour « enseigner » la médiation, tout en précisant que même si elle a parfois envie de le faire, elle « ne critique jamais la personne, mais son comportement, parce qu'il faut que le message reste pédagogique ».

Cette expérience lui permet de se rejoindre des citoyens ordinaires, dans leur vraie vie et leur fonctionnement au quotidien. « Ils n'auront jamais les moyens de consulter un avocat dans toute leur vie. *L'Arbitre* me donne l'occasion de saisir leurs problèmes et de me servir de mes connaissances en droit pour leur expliquer comment gérer certains aspects de leur vie. »

### **La femme, dans la sphère privée et publique**

On devine bien qu'avec ses occupations professionnelles d'associée principale du cabinet juridique Goldwater-Dubé, ses nombreuses activités médiatiques et ses obligations familiales, Anne-France Goldwater gère un agenda de premier ministre.

Comment arrive-t-elle à tenir le rythme dans cette vie trépidante où elle passe d'une cour de justice au plateau des *Recettes pompettes*? « Vous demandez ça à une femme qui est devenue avocate à 20 ans, avec un bébé au sein? », dit-elle en guise de réponse. « J'ai appris très jeune à gérer un horaire chargé. Mais c'est vrai que je sens une très grande pression, une obligation de performance et de rendement. Je veux être disponible pour tout le monde, mes employés, ma famille, etc. Ça laisse peu de temps pour me ressourcer, mais j'y arrive, avec de la thérapie... J'aimerais comprendre pourquoi je sens que je dois plaire à tout le monde. C'est impossible, avec le caractère que j'ai! Mais, parfois, les réactions négatives dans les médias me blessent. On devrait épargner à une femme les commentaires sur son apparence », termine-t-elle songeuse. Il va sans dire qu'elle ne s'y exposerait pas, si elle était une petite avocate discrète et anonyme. C'est là tout le dilemme : comment être populaire – et se sentir aimée – sans en payer le prix...

Bien que, bizarrement, elle soit encore inconnue des anglophones, Anne-France Goldwater ne peut plus circuler incognito au Québec, et cette renommée accentue la pression. « Quand je suis dans l'espace public, je dois être courtoise avec tout le monde, même si je suis fatiguée et que j'ai envie d'être fatigante! Parfois, les gens m'arrêtent pour me parler, pas question de les ignorer. Je veux prendre le temps de les saluer et de dire merci. » Ce contact la nourrit et lui « donne de la maturité », estime-t-elle.

### **La chef de tribu rassembleuse**

Elle ne s'en cache pas, son enfance a été malheureuse. Orpheline de sa mère à trois ans (un suicide), elle a été élevée par une grand-mère autoritaire et un père « agressif, hostile et dénigrant ». Assise dans son bureau, où elle est encerclée d'une multitude d'objets – figurines, statuettes, photos, souvenirs, toutous (en peluche ou véritables), – la dame laisse à penser qu'elle a grand besoin d'être entourée. D'ailleurs, sa fille de 34 ans, son gendre et leurs deux enfants de quatre ans et six mois vivent présentement chez elle. « On est en train de leur bâtir un appartement distinct. J'en suis très heureuse. » La maisonnée compte aussi quatre chiens, rien de moins! Anne-France, la mère, aime bien rassembler sa tribu autour d'elle, y compris son fils qui travaille à Toronto, même si c'est moins facile.

En revanche, pas de problème pour son mari, qui travaille avec elle (il gère le cabinet). Elle confie, d'ailleurs, que lorsqu'elle travaille tard le soir, elle plaide : « Chéri, reste là. » Il semble que sous l'épiderme de ce corps aux formes généreuses se cache toujours une enfant avide d'affection. Elle l'avoue d'emblée : ce n'est pas reposant pour son conjoint

de vivre avec elle. « Il aimerait que je travaille beaucoup moins et qu'on vive moins de stress. Je cours tellement pour tout, avec la télé, le travail, le bénévolat, qu'il se fâche parfois contre moi. »

Profondément humaine dans sa quête de justice et son désir d'équité, aussi forte et colorée en public que vulnérable et désarmée en privé, Anne-France Goldwater oscille entre l'ombre et la lumière et affronte ses contradictions. Pas reposante, certainement, mais attachante, et pas ennuyante pour un sou.

L'Arbitre est diffusé les vendredis à 19 h sur V Télé.

### Encadré

#### **Assurer nos animaux?**

Porte-parole de la Fondation MIRA, Anne-France Goldwater tente de faire évoluer la cause des animaux, qu'elle aime profondément. « On a déjà franchi une grande étape avec le projet de loi 54<sup>i</sup>, les animaux domestiques ne sont plus considérés comme des biens meubles. Le problème, c'est que les animaux exotiques sont toujours exclus de cette législation. Il faudra les inclure, de même que les animaux de ferme. » D'ailleurs, elle a récemment parrainé une réunion entre les PDG de grands hôpitaux vétérinaires, la SPCA et des représentants de compagnies d'assurance, afin qu'ils élaborent une politique unanime à l'égard d'une assurance pour les animaux domestiques. Elle souhaite que ce type d'assurance s'impose soit par contrat social, soit par législation. « C'est inacceptable qu'autant d'animaux soient euthanasiés alors qu'ils pourraient être soignés », estime-t-elle.

---

<sup>i</sup> Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal, adoptée en décembre 2015.

ATTENTION cette note doit être à la fin de l'encadré.